



Sérénité

Établissement simplifié | Établissement garanti

Rapidité et simplicité

Les polices Sérénité à établissement simplifié et Sérénité à établissement garanti sont des produits d'assurance permanente offrant :

- La commodité d'une proposition brève et facile à remplir sans tarification ni rapport médical.
- Une couverture viagère assortie de primes fixes garanties.
- L'accès gratuit à Maple, la plateforme de soins de santé virtuels la plus importante au Canada, à hauteur de quatre consultations par année.

Ces polices sont destinées aux clients souhaitant se prévaloir d'un processus de souscription convivial et sans tracas, et d'un accès garanti à l'assurance vie.

Sérénité à établissement simplifié Sérénité à établissement garanti

Critères d'admissibilité	5 questions sur l'admissibilité	Admissibilité garantie
Âges à l'établissement (le plus proche de l'anniversaire de naissance)	18 à 74 ans	18 à 69 ans
Capital assuré minimum	10 000 \$	10 000 \$
Capital assuré maximum	50 000 \$	10 000 \$
Option de couverture	Sur une seule tête	Sur une seule tête
Structure de la prime	Couverture viagère assortie de primes uni- formes et garanties payables jusqu'à 100 ans	Couverture viagère assortie de primes uni- formes et garanties payables jusqu'à 100 ans
Mode de paiement	Mensuel	Mensuel
Capital-décès	Années 1 et 2 : remboursement des primes majorées d'intérêts annuels simples de 5 %	Années 1 et 2 : remboursement des primes majorées d'intérêts annuels simples de 3 %
	À partir de la 3º année : totalité du capital assuré	À partir de la 3º année : totalité du capital assuré
Frais de police	5 \$ par mois	5 \$ par mois
Soins de santé virtuels de Maple*	Accès 24 heures sur 24 à des médecins généralistes agréés et à des thérapeutes en santé mentale.**	

Pour bien comprendre les droits et les obligations du titulaire de police et d'ivari, veuillez consulter l'un des spécimens de contrat affichés sur notre page Web Renseignements sur les contrats.

Réservé aux conseillers

Pour les modalités de calcul des primes, référez-vous aux guides de taux présentés à la page Web <u>Sérénité à établissement simplifié et Sérénité à établissement garanti</u>. Pour plus de renseignements, veuillez contacter votre représentant des ventes chez ivari par courriel à l'adresse <u>ventes@ivari.ca</u>. Pour toute demande de renseignements généraux, veuillez écrire à conversation@ivari.ca ou composer le numéro 1-800-846-5970.

ivari $^{\rm MD}$ et les logos d'ivari sont des marques de commerce détenues par ivari Holdings Inc.

^{*}Le service de soins de santé virtuels de Maple est une prestation non contractuelle offerte sous réserve de la disponibilité du programme. Les produits et services offerts peuvent faire l'objet de modifications. Maple Corporation est le seul fournisseur des services de soins de santé virtuels offerts au titre des polices Sérénité à établissement simplifié et Sérénité à établissement garanti. ivari et ses sociétés affiliées ne se rendent aucunement responsables de la qualité ou de la disponibilité des produits ou services offerts par Maple Corporation ou l'une de ses sociétés affiliées. Maple Corporation n'est pas un agent ni un courtier d'ivari.

^{**}Les thérapeutes en santé mentale, qui englobent les travailleurs sociaux, ne sont pas des médecins. Ils ne sont donc pas en mesure de poser un diagnostic médical ou de prescrire des médicaments.